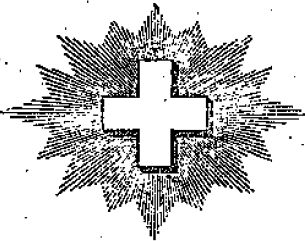


CONFÉDÉRATION SUISSE

Publié le 18 mars 1889

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 359

12 janvier 1889, 8 h.

Classe 123

A. LUGRIN, à L'ORIENT-DE-L'ORBE.

Perfectionnements apportés à la construction des chronographes-compteurs.

Les perfectionnements des chronographes-compteurs qui font l'objet de la présente demande de brevet concernent plus particulièrement la transmission de mouvement entre la roue portant l'aiguille des secondes indépendantes ou aiguille de chronographe et celle qui porte l'aiguille du compteur de minutes.

Le dessin ci-joint représente les parties du mécanisme de chronographe-compteur plus spécialement en cause dans la présente demande.

A est la roue de chronographe portant la grande aiguille des secondes et actionnée par la roue intermédiaire mobile B qui lui transmet le mouvement de la roue C fixée à l'axe de la roue de champ. La roue intermédiaire B peut être mise en engrenage ou hors d'engrenage de A au moyen de l'une quelconque des dispositions usitées à cet effet, actionnée par la roue à colonnes D. La roue A porte une goupille *a* qui, tournant dans le sens de la flèche, soulève une fois à chaque tour de A le levier E puis le laisse retomber sous l'action du ressort *e* dans la position représentée dans le dessin. Chaque fois que cela a lieu, la corne *e'* du levier E imprime un choc aux dents de la roue F (portant l'aiguille du compteur des minutes) qui se trouve sur son passage.

En reprenant sa position primitive, dans

laquelle elle s'appuie contre une goupille fixe *i*, la corne *e'* empêche la dent suivante de F de passer, ensorte que l'avancement de F d'une seule dent à la fois est assuré d'une part à l'aide du sautoir habituel G et d'autre part au moyen de la corne *e'* qui produit l'avancement.

Pour le retour à 0 des aiguilles du chronographe et du compteur, il faut que la roue A puisse, à un moment donné, tourner librement sans que sa goupille *a* heurte le levier E.

D'autre part, il faut en même temps que la roue F puisse tourner librement sans rencontrer la corne *e'* du levier E. A cet effet le marteau H qui actionne le cœur I de la roue F en même temps que le marteau J actionne le cœur K de la roue A, porte un bras *h* dont l'extrémité biseautée s'engage un peu avant que les marteaux H et J ne frappent leurs coeurs, sous le levier E et le soulève suffisamment pour que la goupille *a* et les dents de la roue F passent au dessous de lui. Dès que, par une nouvelle action du cliquet L sur la roue à colonnes D, on soulève de nouveau les marteaux H et J, le bras *h* laisse retomber le levier E dans sa première position sous l'action du ressort *e* qui fait ressort tout à la fois dans un plan parallèle et dans un plan vertical à la platine.

En Résumé,

je revendique, comme constituant mon invention:

La combinaison de la roue *A* avec goupille *a* et cœur *K* du levier *E* avec corne *e'* et res-

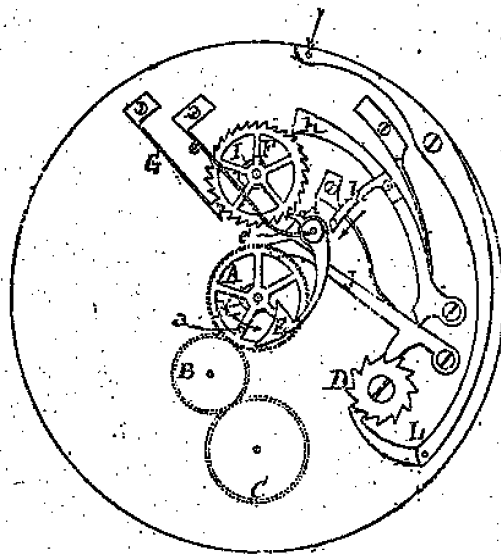
sort *e*, de la goupille fixe *i*, de la roue *F* avec cœur *I* et du bras *h* fixé au marteau de retour à 0 en substance comme décrit et dans le but indiqué.

A. LUGRIN.

Mandataire: **E. IMER-SCHNEIDER.**

A. Lugin.
12 janvier 1889.

1 feuille.



A. Lugin
47 rue de la
Maison